

# ANALYSE DE CYCLE DE VIE

# 3

qui sera faite de ces résultats - par exemple à des fins de communication - doit tenir compte de cette expertise pour éviter le risque de greenwashing.

## FICHE NOTION 4 : Ce qu'il ne faut pas (trop) vouloir faire dire à une ACV

L'ACV est un outil très puissant et pertinent pour l'étude de l'empreinte environnementale d'un produit.

### La tentation du score unique

L'ACV étant une méthode d'évaluation multicritère, elle génère des résultats sur un grand nombre d'indicateurs environnementaux (typiquement une quinzaine). Lorsque l'on souhaite faire une analyse comparative entre plusieurs systèmes, ou que l'on veut avoir une réponse globale sur une analyse des principaux contributeurs aux impacts d'un produit, la tentation est forte de vouloir simplifier l'analyse des résultats en agrégeant tous les indicateurs en un seul score, ce que proposent de nombreuses méthodes de calcul.

Il convient de se méfier de cette approche pour plusieurs raisons, la plus aisément compréhensible résidant dans le fait que les facteurs de pondération utilisés pour cette agrégation des résultats sont arbitraires et subjectifs. On peut donc facilement modifier les conclusions d'une étude en modifiant ces pondérations. Du reste, les standards internationaux ISO interdisent le recours au score unique quand le but de l'étude est une divulgation au public de résultats comparatifs.

### La surinterprétation

Les résultats d'une étude ACV ne doivent pas être surinterprétés. Par exemple, des différences d'impacts déterminées entre deux systèmes peuvent être significatifs dans certains cas mais pas dans d'autres.

Cela dépend des hypothèses de modélisation, de la robustesse de l'étude mais aussi des indicateurs. Ainsi, dans une même étude, un écart de 5% sur l'indicateur changement climatique pourra être significatif quand un écart de 25% sur l'indicateur toxicité humaine ne le serait pas. L'interprétation des résultats d'une ACV doit de préférence être guidée par un expert, et l'exploitation

### L'extrapolation

L'extrapolation est un cas particulier de surinterprétation. Il convient de retenir que les résultats d'une étude ACV ne valent que pour cette étude, et sont liés au choix de l'unité fonctionnelle, aux données et méthodes de calcul utilisées et aux hypothèses de modélisation.

Extrapoler les conclusions d'une étude à d'autres cas, même s'ils peuvent sembler similaires par certains aspects, risque fort de n'être pas valable. Par exemple, si une étude a montré que, dans un scénario d'utilisation bien défini, l'utilisation d'une cafetière filtre est moins impactante que l'utilisation d'une cafetière à dosettes en France, on ne peut certainement pas en déduire que toutes les cafetières filtres seront systématiquement meilleures que toutes les cafetières à dosette pour tous les scénarios d'utilisation n'importe où en Europe.

### La comparaison entre plusieurs études

Les bases de données, les méthodes des calculs, les méthodologies évoluent en ACV. Ainsi, vouloir comparer en valeur absolue des résultats obtenus à plusieurs années d'intervalle sur des produits même a priori plus ou moins similaires peut être une mauvaise idée.

Même réalisées à la même époque et avec la même méthode de calcul, deux études peuvent avoir été réalisées avec des approches différentes (sur la définition des frontières du système par exemple) et être difficilement comparables.

Encore une fois, les conclusions d'une étude valent pour cette étude seule. L'analyse d'un ensemble d'études nécessite une bonne compréhension de leur contenu et une expertise en ACV pour évaluer leur comparabilité potentielle.

Une exception peut être faite pour ce qui concerne la comparaison de résultats d'études qui ont été réalisées en vue d'un affichage environnemental produit dans un cadre normatif précis, qui impose des pratiques suffisamment similaires pour garantir cette comparabilité. Ce sera le cas par exemple pour des EPD de matériaux pour la construction.